

Commune de BOURG

Séance du conseil municipal du 10 septembre 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le 10 septembre à dix-huit heures trente, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY, Maire, le Conseil Municipal de la commune de BOURG.

Présents : Messieurs JOLY, ISIDORE, Madame GRILLET, M BAUDET, Madame CHRISTOPHE, Monsieur NAU, Mesdames HOCHART, BELAUD, PIFFRE, Monsieur ABIVEN, Madame PASQUIER.

Conseillers ayant donné pouvoir : M. LEMAITRE ayant donné pouvoir à Mme CHRISTOPHE.
Mme OUI ayant donné pouvoir à Mme PIFFRE.

Absents excusés : Messieurs MENEUVRIER, HOUSSIERE, Madame DELAUNAY..

Secrétaire de séance : M. NAU

Date de convocation du Conseil 5 septembre 2019

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du 9 juillet 2019

Mme PASQUIER demande que, pour son intervention, soit précisée sur le compte-rendu de la précédente réunion du conseil, la localisation de la haie mal entretenue. Celle-ci se trouve à « la croix » et non pas aux « 4 chemins »

M. ABIVEN fait part d'une nouvelle réception hors délais de sa convocation au conseil municipal.
M. le maire précise que les convocations sont toutes remises aux services postaux le même jour.
La remise hors délais incombe donc aux services de la Poste.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

En préambule, M. le maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer quant à la suppression du point n°3, facturation périscolaire : ajout d'une tarification », inscrit à l'ordre du jour de la présente séance.

Les membres du conseil à l'unanimité se prononcent en faveur de la suppression.

1. Modalités d'octroi de cadeau de départ au personnel quittant les services municipaux.

M. le maire informe les conseillers de la nécessité d'adopter une délibération pour l'octroi d'un cadeau réalisé par la collectivité ;

Monsieur le Maire expose :

La commune, afin de pouvoir offrir des cadeaux au personnel communal, doit, prendre une délibération décidant de l'octroi de cadeaux aux agents.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

– d'offrir un cadeau aux agents titulaires et non titulaires partant à la retraite ou quittant les services municipaux

L'idée générale est de pouvoir remercier l'agent partant pour tous les services rendus à la collectivité durant sa présence au sein de la commune, le cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achat, chèques cadeau) sera d'une valeur maximum de 400,00 €.

Le principe retenu est de valoriser le cadeau à hauteur de 30 € par année de service avec un maximum de 400,00 €.

AUTORISE

M. le Maire ou son représentant à signer tout document découlant de cette décision.

2. Décision budgétaire modificative n°2

M. ISIDORE, Adjoint au maire en charge des finances informe les conseillers de la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget communal,

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires prévus en investissement. Il propose donc de procéder à la modification budgétaire suivante :

Investissement

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 21318 op°32 bâtiments communaux	9 713,00 €			
D 21568 matériel et outillage défense incendie		2 513,00 €		
D 2158 Outillage et équipements techniques		1 600,00 €		
D 2184 Mobilier		5 000,00 €		
D 2188 Autres immobilisations		600,00 €		
Chap. 21 Immob. Corporelles	9 713,00 €	9 713,00 €	0,00 €	0,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°2 au budget communal pour l'exercice 2019

QUESTIONS DIVERSES

M. le maire rapporte au conseil la demande d'une famille, désireuse de rencontrer les élus afin de comprendre le souhait exprimé par la municipalité de ne plus accepter les paniers repas en dehors des P.A.I.

Il ajoute que le personnel municipal admet rencontrer des difficultés dans la gestion de ces paniers repas.

M. le maire fait un point sur les effectifs scolaire pour cette rentrée 2019. L'école maternelle enregistre l'inscription de 73 élèves et l'école élémentaire 133 élèves.

M. NAU indique que le Directeur de l'école élémentaire et les deux nouvelles institutrices ont pris leurs fonctions.

Il précise également que M. GUILLEROT est le nouvel inspecteur d'académie de notre circonscription.

M. ABIVEN demande quel est le tarif appliqué aux paniers repas des P.A.I.

M. le maire lui répond qu'il n'existe pas de tarification dans ce cadre.

Dans le cadre du projet de plateau multisport porté par la CDC pour le territoire communal, M. le maire rappelle que le terrain choisi se situe rue du Général De Gaulle. La réalisation se fera en 2020. Une réunion de présentation se tiendra le 11 septembre.

M. le maire informe les conseillers de la tenue d'une réunion le 24 septembre 2019 concernant le futur service communautaire d'instruction du droit des sols.

M. le maire fait le point sur l'affaire opposant la mairie à des administrés et concernant un sinistre impliquant l'immeuble dit « annexe Vinifera ». Cette affaire a été traitée en référé et le juge a fait droit à l'ensemble des conclusions présentées par la mairie.

M. le maire rapporte la tenue d'une réunion de travail avec le conseiller orange afin d'étudier les possibilités d'économie sur le poste de dépenses communales en rapport avec la téléphonie.

Mme GRILLET fait état des prochaines manifestations communales comme la course des 500 marches et la tenue des journées du patrimoine. En outre le 28 septembre se tiendra le festival Oz.

M. le maire fait un point sur le dossier de la MSP en indiquant la réception du diagnostic amiante lequel permet la tenue des travaux. Les panneaux de chantiers ont été posés.

Commune de BOURG

Séance du conseil municipal du 10 septembre 2019

M. ISIDORE précise que le dossier FEADER a été remis, un comité technique se réunira prochainement pour procéder à une première instruction.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.

Numéros des sujets ayant fait l'objet d'une délibération au cours de la séance

1. Modalités d'octroi de cadeau de départ au personnel quittant les services municipaux.

2. Décision budgétaire modificative n°2

JOLY Pierre	
ISIDORE Jean-Marc	
GRILLET Christelle	
BAUDET Jean-Michel	
CHRISTOPHE Marie France	
NAU Bertrand	
OUI-FENEUIL Claire	
HOCHART Béatrice	
BELAUD Christine	
PIFFRE Corinne	
LEMAÏTRE Sébastien	
MENEUVRIER Louis	
ABIVEN Bertrand	
DELAUNAY DA-SILVA Christelle	
PASQUIER Isabelle	
HOUSSIERE Benjamin	

